



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT

N° 03 / MEV
(NOR : ENV0900832CN)

Le ministre

Papeete, le 26 mars 2009

Affaire suivie par :
Paula MEYER

à

Monsieur le Président de la Polynésie française

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : Création du réseau « Changements Climatiques Polynésie »

Selon les évaluations du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), le climat de la terre se réchauffera de 1,1°C à 6,4°C d'ici la fin du siècle. Le climat sera aussi plus instable, avec une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des phénomènes climatiques extrêmes (cyclones, tsunamis...) et entraînera notamment une montée du niveau des océans.

Les conséquences, qui se font déjà sentir, seront importantes pour l'homme, les systèmes écologiques et l'économie mondiale. Ainsi, en raison de l'élévation du niveau de la mer, estimée entre 18 et 59 cm d'ici 2100, des déplacements de populations sont à prévoir, notamment au niveau des atolls et zones côtières qui seront submergés. Par ailleurs, la modification des cycles écologiques aura des impacts sanitaires, alimentaires, sociaux et économiques certains.


Conscient de la vulnérabilité particulière de la Polynésie, et donc de l'importance des enjeux face à ce défi majeur, je souhaite doter dès à présent notre Pays d'une stratégie de lutte et d'adaptation aux changements climatiques. L'homme et la nature ont sans doute la capacité de s'adapter à certains bouleversements engendrés par le changement climatique, mais il est certain que si l'on ne se prépare pas à ce changement, il induira des coûts et des dommages bien supérieurs à l'effort de préparation. Il nous faut donc dès aujourd'hui réduire notre vulnérabilité aux variations climatiques, afin d'éviter de forts dommages environnementaux, matériels, financiers mais aussi humains.

Dans ce contexte, je vous informe de la création du réseau « changement climatique Polynésie », qui travaillera en liaison avec les experts nationaux et internationaux, et dont la mission sera de proposer la stratégie de la Polynésie française face aux changements climatiques. La première réunion du groupe de travail, qui intègre notamment les ministères en charge de l'aménagement et du développement des communes, des grands travaux, des ressources de la mer, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'équipement et de l'urbanisme, chargé des ports et aéroports, de l'agriculture et du développement forestier et celui du développement des archipels aura lieu le mardi 7 avril 2009.

Une convention est en cours de préparation pour la production d'un état des lieux sur les enjeux du changement climatique en Polynésie française. Ce travail est confié à la consultante en développement durable Madame Eleonora Agagliano qui est accueillie à la station de recherche Gump (Berkeley) de Moorea (adresse électronique : eavagliano@gmail.com).

Je vous remercie de bien vouloir lui réserver un accueil bienveillant en mettant à sa disposition les données publiées dont vous disposeriez sur le sujet et d'en informer les services et établissements sous votre tutelle.

Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.


Le Ministre
de l'Environnement
★ ★
Georges HANDERSON
GOUVERNEMENT
Polynésie française